

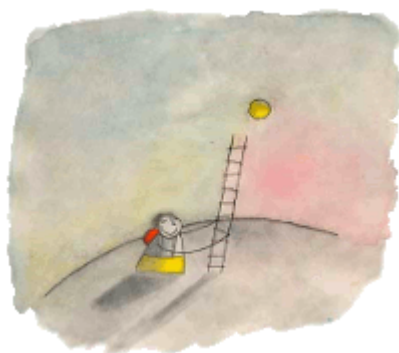


Extrait du SNUipp-FSU 47

<http://47.snuipp.fr/spip.php?article4856>

Changement de grade : consulter l'avis de l'IEN

- Paritarisme - Avancement d'échelon ou de grade -



Date de mise en ligne : mercredi 13 juin 2018

Description :

À l'occasion du passage dans la hors classe ou dans la classe exceptionnelle, l'IEN émet un avis qu'il convient de consulter... voire de contester ...

SNUipp-FSU 47

À l'occasion du passage dans la hors classe ou dans la classe exceptionnelle, l'IEN émet un avis qu'il convient de consulter... voire de contester ...

Cet avis, de « à consolider », en passant par « satisfaisant », jusqu'à « très satisfaisant » sera complété par l'avis de l'IA qui peut même le passer à « excellent ».

Cet avis est transformé en « points » qui entrent en compte dans les barèmes d'accès à la hors classe ou à la classe exceptionnelle.

Voir aussi les articles :

[La Hors Classe : comment ça marche ?](#)

[La Classe exceptionnelle : comment ça marche ?](#)

L'avis de l'IEN est consultable sur Iprof, mais il faut savoir le trouver.

1. Tout d'abord, se connecter à Iprof

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/lo...>

2. Sélectionner « Les Services »

The screenshot shows a navigation menu with two buttons: 'Votre CV' and 'Les Services'. Below the menu, there is a text box that says 'Vous pourrez également consulter ultérieurement les résultats de la campagne d'avancement. Accéder à la campagne' followed by a dropdown menu showing 'ACCES HORS-CLASSE PROF. DES ECOLES - 2018 / 2019' and an 'ok' button. Below the dropdown, there is a message: 'Le service SIAP n'est pas accessible pour saisir vos demandes de promotion de corps.'

Depuis la page d'accueil de Iprof, cliquer sur :
« Les Services »

Selon votre situation, vous verrez ce qui concerne :
- l'accès à la hors classe
- l'accès à la classe exceptionnelle

Cliquer sur le bouton
« OK »

3. Sélectionner « Consulter votre dossier »

Vous informer

Consulter votre dossier

SIAP/Iprof : Système d'Information et d'Aide pour les Promotions

Bienvenue sur SIAP/Iprof !

Vous êtes connecté sur SIAP/Iprof (Système d'Information et d'Aide pour les Promotions), site Internet sécurisé destiné à la campagne d'avancement :

- A la Classe Exceptionnelle des professeurs des écoles.
- A la Hors Classe des professeurs des écoles.
- Echelon spécial de la Classe Exceptionnelle des professeurs des écoles.

SIAP/Iprof met à votre disposition les informations utiles pour compléter les dossiers pour les avancements de grade.

Cliquer sur :
« Consulter votre dossier »

4. Sélectionner « Synthèse »

Vous informer

Consulter votre dossier

Situation de carrière

Affectations

Qualifications et compétences

Activités Professionnelles

Fonctions et missions

Distinctions honorifiques

Synthèse

Éléments de votre situation administrative pris en compte pour la promotion

Vous êtes professeur des écoles de classe normale depuis le [redacted]

Vous êtes au 9ème échelon depuis le [redacted]

Votre ancienneté dans l'échelon au 31/08/2018 : [redacted]

Votre mode d'accès dans le corps : [redacted]

Votre note administrative est 0.00

Votre note pédagogique est [redacted]

Cliquer sur :
« Synthèse »

5. Vous avez alors accès à l'avis de l'IEN

Vous informer

Consulter votre dossier

Situation de carrière

Affectations

Qualifications et compétences

Activités Professionnelles

Fonctions et missions

Distinctions honorifiques

Synthèse

Imprimer

Dossier de promotion de grade de [redacted] - Le 13 juin 2018

Avis et Appréciation

Avis IEN Circo : [redacted]